



**MARIE-CLAUDE  
VARAILLAS**

SENATRICE  
DE  
LA DORDOGNE

*VICE-PRESIDENTE  
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE*

*MEMBRE DE LA DELEGATION AU  
DROIT DES FEMMES*

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE

*CANTON ISLE MANOIRE*

**Mme Marie-Claude Varaillas attire l'attention de Madame la Ministre de la culture sur les risques et conséquences de la vente de la société CGR Cinémas, deuxième réseau de salles de cinémas en France.**

Annoncée début 2022, la vente de la société « CGR Cinémas », propriété de la famille Raymond, se précise puisque deux banques ont été mandatées en ce début d'année pour céder son réseau de 74 cinémas et 708 salles, sa société de distribution « Apollo Films » et son système de projection immersif ICE Theaters, qu'elle exploite dans certaines de ses salles et exporte à l'international.

La Société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs (ARP) s'inquiète « de solides marques d'intérêt de la part d'une société détenue par des capitaux extra-européens » qui font courir un risque sur notre souveraineté culturelle et notre système de distribution qui favorise la création artistique, dont beaucoup de pays nous envie le dynamisme.

La puissance publique soutient le genre cinématographique depuis de nombreuses années, que ce soit par le Centre National du Cinéma (CNC), les collectivités territoriales qui favorisent la venue de tournages, les crédits d'impôt ou encore les apports de la BPI.

Cette acquisition, si elle venait à se confirmer, ferait vaciller ce modèle culturel français et courir un risque de captation de ces financements publics. Elle ferait également courir un risque important à l'offre culturelle des territoires, puisque les Cinémas CGR sont implantés dans de nombreuses villes moyennes.

Elle lui demande donc quels moyens le Gouvernement entend-il mettre en œuvre pour veiller à préserver l'exception culturelle française et lutter contre ce risque qui pèse aujourd'hui sur les circuits de salles et sur la création indépendante.